

Décision

Générale

colonial

Décision n° 378 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 378

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 mars 1947

Numéro JO

n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro

30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Mohamed Abdallah, planton 6e échelon, affecté au service de la météorologie est reclassé 7e échelon pour compter du 1er juil let 1946. L'intéressé conserve dans son nouvel échelon une ancienneté de 1 mois, 15 jours au 1er janvier 1947.